

SEUILS MAXIMAUX D'APPORTS PARTICULIERS EXCLUSIVEMENT / PROFESSIONNELS INTERDITS :

Lézignan-Corbières. Saint Laurent de la Cabrerisse. Saint Pierre des Champs :

- ✓ 1 m3 par jour pour les déchets réceptionnés dans des bennes
- ✓ 1 m3 par semaine pour les gravats

DECHETS ACCEPTES ET INTERDITS DECHETERIES DE ST LAURENT DE LA CABRERISSE ET ST PIERRE DES CHAMPS

Déchets acceptés:

- ✓ Encombrants : déchets non dangereux n'entrant pas les catégories listées ci-après
- ✓ Déchets verts : tontes, tailles de végétaux, fleurs, feuilles, à l'exclusion des sacs et pots en plastique
- ✓ Cartons bruns d'emballage préalablement pliés
- ✓ Métaux, ferraille
- ✓ Gravats inertes : terre, béton non ferrailé, carrelage, briques, tuiles
- ✓ Bois en mélange : palettes, caquettes, poutres non peintes, troncs sans feuilles, menuiseries sans verre ni ferrailles, bois peints ou traités
- ✓ Mobilier (DEA) : chaises, fauteuils, canapés, matelas, sommiers, meubles de rangement, peut importe le matériau (bois, métal, plastique)
- ✓ Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) : petit électroménager, écrans, gros électroménager froid et hors froid
- ✓ Déchets diffus spécifiques (DDS) : peintures, colles, acides, bases, solvants
- ✓ Huiles de vidange
- ✓ Huiles végétales
- ✓ Piles et accumulateurs : inférieurs à 1 kg
- ✓ Lampes et néons
- ✓ Cartouches d'encre
- ✓ Textiles usagés : en sacs fermés
- ✓ Verre ménager : bouteilles, pots, flacons, sans bouchon
- ✓ Emballages ménagers recyclables : papier, cartonnettes, plastiques, métal

Cette liste est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution des équipements et de la réglementation.

Déchets refusés :

- ✓ Ordures ménagères
- ✓ Déchets de soins de professionnels de santé, hôpitaux et cliniques
- ✓ Déchets amiantés
- ✓ Bouteilles de gaz
- ✓ Radiographies
- ✓ Déchets radioactifs ou explosifs
- ✓ Cadavres et excréments d'animaux
- ✓ Déchets d'abattoir
- ✓ Médicaments même périmés
- ✓ Carcasses de voitures ou de camions
- ✓ Pneus
- ✓ Produits non identifiés ou non identifiables.

Cette liste est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution des équipements et de la réglementation.